

1. CCAP :

- a. p11 : • les délais propres à la remise des DOE et plans de récolements visés par les concessionnaires (OPT, Enercal, SEUR, Commune de Nouméa ...),
- b. p21 : • GC du (des) poste(s) de transformation (lot 02) → sans objet dans le cas présent, prestation concessionnaire.

2. DIVERS :

a. Lot 02 Infrastructures

- i. Ajout prix 12.5 Mise en peinture des murs de soutènement suite demande arrêté PL,
- ii. Ajout CCTP page 60, driver supplémentaires en éclairage suite échanges avec entreprises et VDN,
- iii. Corrections au DE de quantités sur réseaux électriques BT suite remontées de mètres contradictoires entreprises,
- iv. Correction DE + plan : suite demande VDN de changer section réseau EP créé rue Chapuis Ø200 en Ø315 (voir nota ind B sur plan),
- v. Correction plan + profil en long : des écritures des tabulations de l'axe 1A P9-P21 suite signalement entreprises (voir nota ind B sur plan) :
La correction ne porte que sur les écritures des altimétries à l'axe (modélisation avec calcul des altimétries des tampons et du projet fini inchangés).

b. Lot 25 B Compensation : Prise en compte des dernières remarques de la 3DT

i. DE :

- 1. Modification des quantités de plants forestiers
- 2. Ajout de nouveaux postes de prix (1.2, 1.3 et 1.4)

ii. BPU : Ajout de nouveaux postes de prix (1.2, 1.3 et 1.4)

iii. CCTP :

- 1. Paragraphe 1.3 - la terre végétale n'est pas à fournir mais à reprendre sur stock
- 2. Paragraphe 1.4.7 - compléments apportés
- 3. Paragraphe 1.4.8 - compléments apportés à l'alinéa 2